



## Vosges du Sud

Nombre de conseillers

dont suppléés :

dont représentés :

42

28

14

01

07

36

0

0

36

En exercice:

Présents:

Absents:

Votes pour:

Abstention:

Votants:

Votes contre:

## REPUBLIQUE FRANÇAISE \* DEPART Affiche le DU TERRITOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE D: 1090-200069060+20220927-084\_2022-DE

## Séance du 27 septembre 2022 à 18h30

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la Tuilerie à Giromagny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

Titulaires présents: L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD,

L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, C. CODDET,

C. CONILH-NOBLAT, A. DOYEN, A. FENDELEUR, A. FESSLER,

J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, M. JACQUEY, P. LACREUSE,

M. LEGUILLON, C. LESOU, F. MONCHABLON, A. NAWROT, V. ORIAT-BELOT,

E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT,

G. TRAVERS, E. WEISS, A. ZIEGLER

Suppléant avec voix délibérative : G. DEDEURWAERDER

Pouvoirs: M. AERENS à C. CODDET, E. WILLEMAIN à L. BROS-ZELLER, G. MICLO à F. MONCHABLON, R. BEGUE à A. FESSLER, C. PARTY à C. CANAL, P. MIESCH à J-L. ANDERHUEBER, D. VALLVERDU à

A-S. PEUREUX-DEMANGELLE

Secrétaire de séance : J-P. BRINGARD

Date de la convocation

21/09/2022

Date de publication 03/10/2022

## Délibération n° 084-2022

Objet: Finances - budget principal - décision modificative n°01

Monsieur le Président propose la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	53 881,83 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	53 881,83 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	53 881,83 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	53 881,83 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	53 881,83 €
D-2313-21 : Réhabilitation Etueffont	0,00 €	17 226,43 €	0,00 €	0,00€
D-2313-22 : Papy'llons	0,00 €	36 655,40 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	53 881,83 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	53 881,83 €	0,00 €	53 881,83 €
Total Général	107 763,66 €		53 881,83€	

(1) Y compris les restes à réaliser

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter les mouvements budgétaires proposés.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

SGC Belfort 2 – Antenne Giromagny

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre BRINGARD